

SEDDOUK

Ce village au cœur de la Kabylie, situé sur la rive droite de la SOUMMAM, s'élève sur le versant Est de la vallée. SEDDOUK au Sud-est de SIDI AÏCH était distant de sa gare la plus proche, TAKRIETZ, à 9 km.



Le nom de **SEDDOUK** est un anthroponyme, nom de l'ancêtre fondateur du lieu ; il est à rapprocher soit du mot arabe *ṣaddik*, habituellement attribué aux saints musulmans et signifiant « véridique », « fidèle », « juste », ou du mot hébreu *saddok*, désignant notamment les prêtres. Une appellation ancienne de SEDDOUK, TIZI L'DJEMAA, est encore employée par les personnes âgées.

La région de SEDDOUK est montagneuse. Les villages Kabyles : SEDDOUK Oufellah (*d'en haut*) - SEDDOUK Ouadda (*en bas*) ou encore TIBOUAMOUCHE - sont bâtis sur le versant du Djebel TROUNA lequel culmine à plus de 1 000 mètres d'altitude.



Louis, Henri de GUEYDON (1809/1886)



Cheikh EL MOKRANI (1815/1871)

En 1871, résidait à SEDDOUK Oufellah le vieux Marabout CHEIKH EL HADDAD Mohand Améziane, (https://fr.wikipedia.org/wiki/Cheikh_El_Hadda) chef religieux respecté des RAHMANIA (*confrérie religieuse* : <https://fr.wikipedia.org/wiki/Rahmaniya>). L'appel à la guerre sainte que lui arracha son fils Si AZIZ, au marché du 8 avril 1872, souleva en quelques jours les tribus des deux Kabylies en une formidable insurrection que les seuls efforts de MOKRANI n'auraient certainement pu entraîner...

Dès le 13 avril 1872, le Vice Amiral GUEYDON, Gouverneur général civil de l'Algérie, prenait l'arrêté prévoyant « la création d'un centre de population française sur la rive droite de l'oued SAHEL, au lieu dit SEDDOUK, à 70 kilomètres de BOUGIE ».

Ce n'est qu'entre 1881 et 1883 que SEDDOUK centre, village situé sur un vaste plateau à 375 mètres d'altitude, dominé par les villes kabyles précitées, rattaché à la Commune Mixte d'AKBOU, allait prendre corps, après quelques problèmes.

C'est ainsi que le journal « *Le Petit Colon Algérien* » du lundi 7 mars 1881 publiait l'article dont l'extrait ci-après :

Le Mirifique Cas de SEDDOUK

« Nous recevons d'un colon de SEDDOUK, les curieuses révélations suivantes qui complètent celles que nous avons déjà publiées sur la situation extraordinaire des malheureux colons du village : "En décembre 1880, mise en location aux enchères publiques des terres séquestrées.

---En même temps, mise en possession immédiate de 10 lots de ferme isolée.

---En février 1881, le Géomètre en chef de BOUGIE assigne leurs limites des lots aux colons.

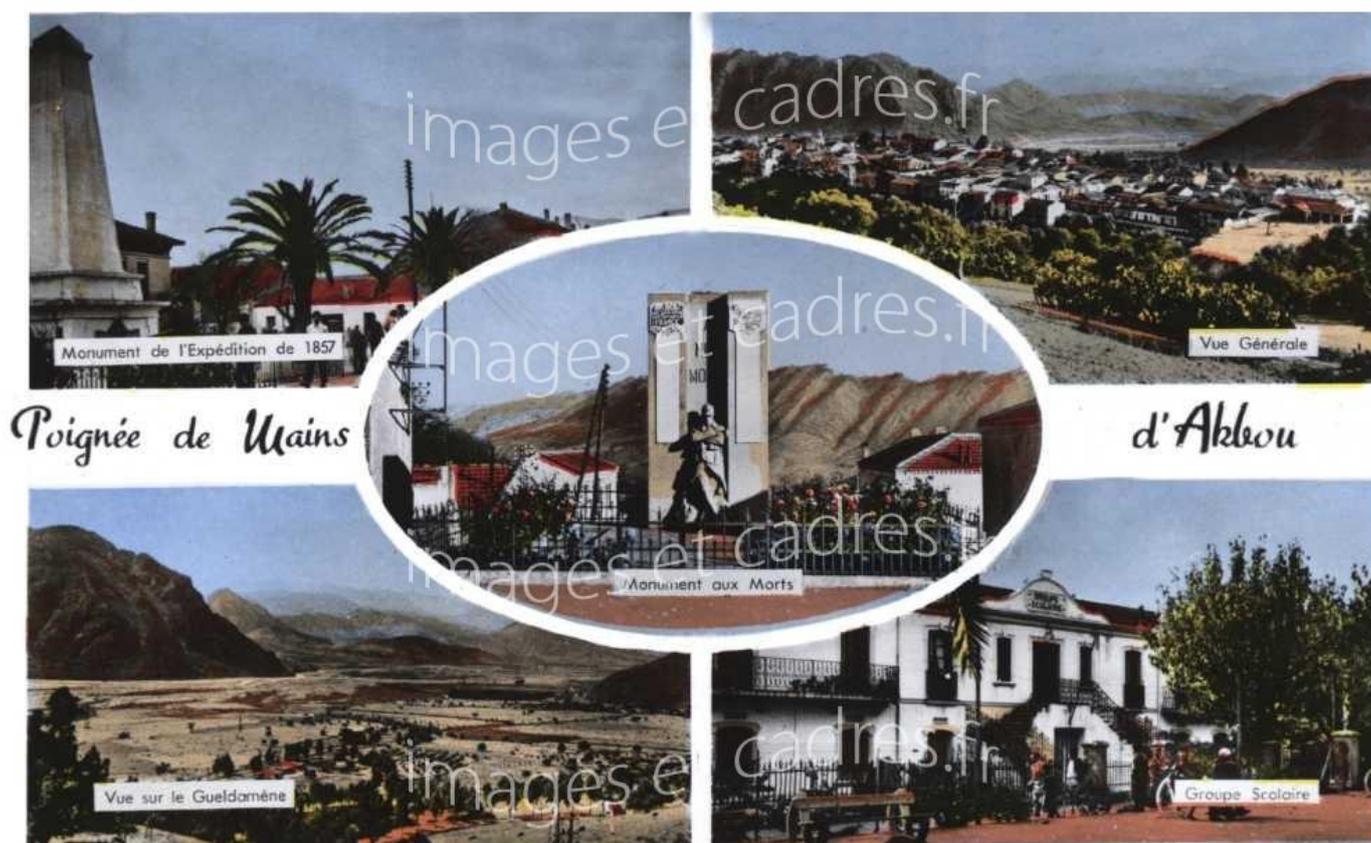
---En même temps, le Domaine fait ratifier l'adjudication faite de ces mêmes terres.

--on ne saurait trop admirer la touchante entente qui règne entre ces divers aimables fonctionnaires.

---Si les colons ne sont pas installés dans un délai de six mois, ils seraient évincés. Mais ils auront droit à la jouissance de leur terre que le 1^{er} Octobre. C'est-à-dire dans 9 mois.

---Quant aux locataires, ils ont sous loué les terres aux Indigènes, et n'ont fait aucun travail, aucune dépense.

--il est intolérable de voir ainsi se jouer des intérêts de la colonisation des fonctionnaires qui ont pour mission de protéger les colons ».



LA COMMUNE MIXTE D'AKBOU

COMMUNE MIXTE D'AKBOU - Répertoire de 1884 - Superficie totale : 99 973 hectares (centre résidence de l'Administrateur)

SEDDOUK - Arrêté Gouvernemental du 1^{er} décembre 1890 - (4 267 hectares)

Douars : TAZMALT (2 130 ha) - AÏT R'ZINE (6 133 ha) - BONI (6 048 ha) - MOUQUA (11 784 ha) - TIGRINE (7 882 ha) - BENI MELLIKEUCH (5 683 ha)

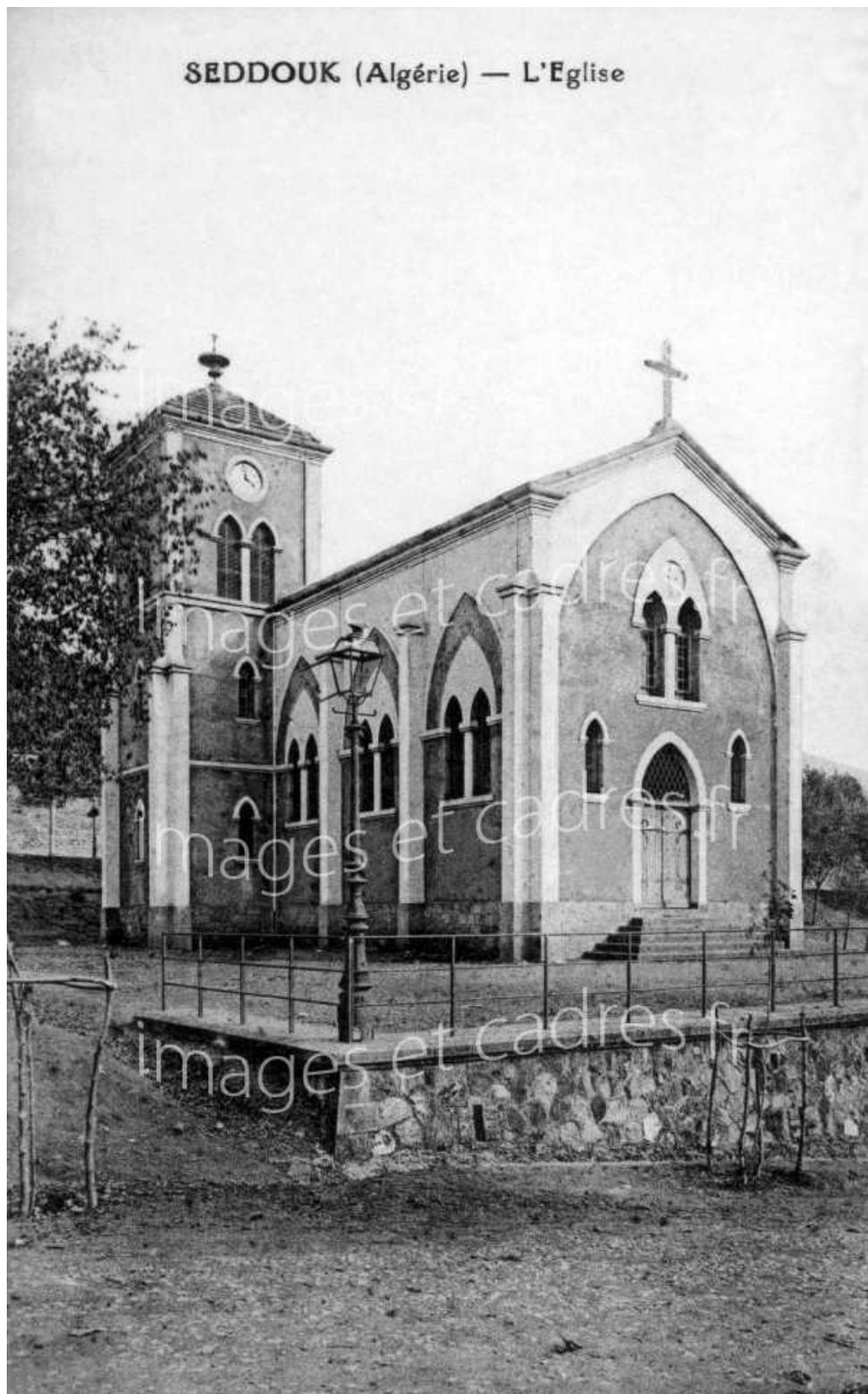
Tribus : ILLOULAS (9 610 ha) - OUZELLAGUEN (4 703 ha) - M' CISNA (10 126 ha) - BENI AÏDEL (31 667 ha)

L'installation du village qui comprenait 71 lots urbains suivit son cours à l'instar des autres villages de colonisation.

Cependant, les mariages religieux ne pouvant être célébrés qu'à AKBOU ou BOUGIE en l'absence d'une église, la construction de celle-ci était sollicitée par les colons auprès du Gouverneur général par pétition du 10 octobre 1888 :

«... Nous soussignés, colons et habitants du centre de SEDDOUK...sur 52 attributaires primitifs, plus de 40 résident encore au village, qui remplissent fidèlement leurs obligations. L'édification de nombreux bâtiments, plantation de 40 hectares de vigne, attestent à SEDDOUK la présence d'une population définitivement assise... mais au dessus des besoins matériels, existent des besoins moraux... et en première ligne, se trouve le besoin d'un culte religieux... c'est pourquoi nous désirons voir une église s'élever au milieu de notre village. »

Suivaient 34 signatures : AMARDEILH - AMBLARD - ANDRIEUX - ARMAND - BEOLET - BOUVET - CATELAN - CHACHERER - DAVID - GEGER - GIRARDON - HEINRICH - JOSEPH - MATHIEU - ROUCHER - ROUSSEL - TEMPIER - VYRIER et d'autres illisibles.



L'église Sainte Thérèse fut édifée dans les années suivantes.

Durant les « évènements » la messe y était célébrée deux fois par mois par le Curé d'AKBOU. L'abbé RIESER fut enlevé le 15 février 1959 par les fellaghas sur la route d'AKBOU-SEDDOUK...Il fut délivré dix jours plus tard dans la région d'AZAZGA par une unité de Chasseurs alpins.

En raison de son développement et de l'insistance de ses habitants, SEDDOUK devint après la 1^{ère} Guerre mondiale Commune de Plein Exercice, avec pour maire, Monsieur GROS, instituteur en retraite. Le dernier Maire, en 1962, fut monsieur Louis CAUPERT.

Le village était à l'écart de l'axe routier RN 26 (BOUGIE-ALGER), et de la ligne des Chemins de Fer Algériens (CFA) qui longeaient la SOUMMAM. Depuis SEDDOUK la route départementale 23 tout en lacets permettait d'accéder à la gare des CFA de TAKRIETZ à 9 km plus bas. Une autre départementale reliait SEDDOUK à AKBOU.



Le village était implanté sur un terrain pentu. Il était dominé au Sud-est par le Djebel TROUNA (+1 000 m) et du Sud-ouest au Nord-ouest et au-delà de la vallée de la SOUMMAM par le décor grandiose du DJURDJURA.



SEDDOUK : photo de Yann Arthus BERTRAND

Le point culminant du village était occupé par le Bordj ; dans son enceinte se trouvaient la Mairie et le groupe scolaire.
A proximité se tenait le marché tous les samedis ; les fellahs des douars environnants descendaient avec nombre d'*ariouls* (bourricots) seul moyen de locomotion approprié. Ces *ariouls* entretenaient à longueur de journée un vacarme assourdissant par leurs braiements ininterrompus...
En contre partie des fruits et légumes apportés et vendus par les Kabyles ; ceux-ci regagnaient leurs douars, en fin de marché, les ânes lourdement chargés de leurs propres acquisitions.



La Poste de SEDDOUK

En plein air les "bouchers" exposaient la viande de mouton sans aucune précaution à l'assaut des guêpes et des mouches qui revenaient à la charge sitôt chassées.

Au centre du village se trouvaient la Section Administrative Spécialisée - l'A.MG (L'aide Médicale Gratuite) et plus loin le Lavoir, l'abreuvoir et l'Eglise qui n'était pas très éloignée de la mosquée.



Au recensement de mars 1946, la commune comptait 5 953 habitants parmi lesquels une vingtaine de familles européennes, dont celles de six Gendarmes et de l'instituteur.

Dans les années 50, de nouveaux bâtiments étaient construits :

- L'école comprenant une dizaine de classes, où 400 enfants étaient scolarisés,
- Un centre social qui accueillait 60 adolescents,

- Une mairie,
- Un foyer sportif avec création d'une équipe de Football.

A noter à SEDDOUK Ouadda (*en bas*), l'école dirigeait par monsieur A. COTTET éditait un journal scolaire *Nouvelles d'un Piton Kabyle* imprimé et rédigé par les élèves des Cours Élémentaires et Moyens pour leurs correspondants métropolitains - Année scolaire 1946/1947 -



Dans les environs : Salines de LEMLLAH, ou village du sel, où 5 familles Kabyles exploitaient 20 cuvettes en terre dans lesquelles le sel était recueilli après évaporation de l'eau. Cette production était vendue dans la région.

La commune de SEDDOUK avait une superficie de 5 695 hectares. Les principales cultures étaient l'olivier, le figuier et le caroubier.

Sa gare la plus proche, à 9 Km : TAKRIETS

En 1962 il restait environ un hectare de vigne.

La production d'huile d'olive était importante ainsi que le commerce de figes sèches et de caroubes.

DEMOGRAPHIE

Année 1958 = 6 841 habitants

DEPARTEMENT

Le département de SETIF fut un département français d'Algérie entre 1957 et 1962.

Considérée depuis le 4 mars 1848 comme partie intégrante du territoire français, l'Algérie fut organisée administrativement de la même manière que la métropole. C'est ainsi que pendant une centaine d'années, la ville de SETIF, fut une sous-préfecture du département de CONSTANTINE, et ce jusqu'au 20 mai 1957. À cette date ledit département est amputé de sa partie méridionale, afin de répondre à l'accroissement important de la population algérienne au cours des années écoulées.

BOUGIE.

Pendant une centaine d'années, la ville de BOUGIE, fut une sous-préfecture du Département de SETIF, et ce jusqu'au 17 mars 1958. Le département de Bougie fut donc créé à cette date, et englobait des territoires aussi bien issus des départements de SETIF, que de CONSTANTINE. Il possédait cinq sous-préfectures : **AKBOU**, DJIDJELLI, KHERRATA, LAFAYETTE et SIDI-AÏCH.

Cependant, le 7 novembre 1959, ce département fut supprimé et réattribué dans sa totalité au département de **SETIF**.

Le département de SETIF fut donc créé à cette date, et couvrait une superficie de 17 405 km² sur laquelle résidaient 1 001 461 habitants et possédait huit sous-préfectures : AKBOU, BORDJ-BOU-ARRERIDJ, BOUGIE, KHERRATA, LAFAYETTE, M'SILA, SIDI-AÏCH et SAINT-ARNAUD.

L'Arrondissement d'AKBOU comprenait 10 localités : AGUEMOUNE - AKBOU - AKOURMA - BENI MANSOUR - GUELAA - GUENDOUZE - IGHIL ALI - IGHZER AMOKRANE - **SEDDOUK** - TAZMALT



Ernest FALLOT : AKBOU, EL KSEUR, SIDI AÏCH, TAZMALT, SEDDOUK

Extraits du voyage « Par delà la Méditerranée : Kabylie, Aurès, Kroumirie, par Ernest FALLOT,... (20 août 1885.) »

-ALGER, la MITIDJA page 15

« ...tant que son blé est l'aire, le colon ne peut s'accorder le luxe d'une nuit de repos ; il doit faire le gué pour tenir en respect les voleurs qui profiteraient de son sommeil pour s'emparer du fruit de son labeur. L'autorité est à peu près impuissante à mettre fin à cet état de choses. Tous les Arabes se ressemblent, et il est bien rare qu'ils se dénoncent entre eux. Parvient-on à mettre la main sur un indigène convaincu de vol ? On le condamne à un certain temps de prison, et ce vagabond, qui ne savait pas comment il mangerait le lendemain, a son existence assurée jusqu'à la fin de sa peine. Le régime pénitentiaire que nous avons transporté de France en Algérie constitue un réel châtiement pour un Européen ; appliqué à un Arabe qui ne connaît rien et ne comprend rien aux délicatesses de notre bien être, il lui apparaît presque comme un bienfait. On a entendu des indigènes sortant de prison déclarer qu'ils s'y étaient si bien trouvés qu'ils allaient se hâter de se faire condamner à nouveau. Il n'est pas surprenant qu'avec des moyens de répressions tellement illusoire qu'ils semblent plutôt une prime donnée au crime....

-AKBOU...page 78 et suivantes

Lorsqu'on descend la belle vallée du SAHEL, METZ (AKBOU) apparaît de loin, étagé sur le penchant d'une colline qui domine le cours du fleuve. C'est un grand village dont l'origine ne remonte pas au delà de 1872, et qui comptait en 1881, 643 habitants. La population doit avoir augmenté depuis lors. Il sert de chef-lieu à la commune mixte d'AKBOU, organisée le 1^{er} janvier 1881.

Ce n'est que depuis l'insurrection de 1871 que la colonisation a débuté dans cette vallée. Les terres séquestrées aux tribus révoltées ont été distribuées aux colons et ont servi à créer les centres de TAZMALT, de METZ, de SEDDOUK, de SIDI-AÏCH et de BITCHE (EL-KSEUR). A côté des cultivateurs implantés par l'État, quelques colons libres se sont établis. Un négociant marseillais, M. PHILIP, depuis longtemps installé sur les bords du SAHEL, où il possède un moulin à huile, a constitué un important vignoble. Malgré les inconvénients qui résultent de la rareté de l'eau pendant l'été, il est incontestable que la colonisation réussit, puisque cette année même des terres vendues aux enchères par l'administration, ont trouvé acquéreur au prix de 200 francs l'hectare...

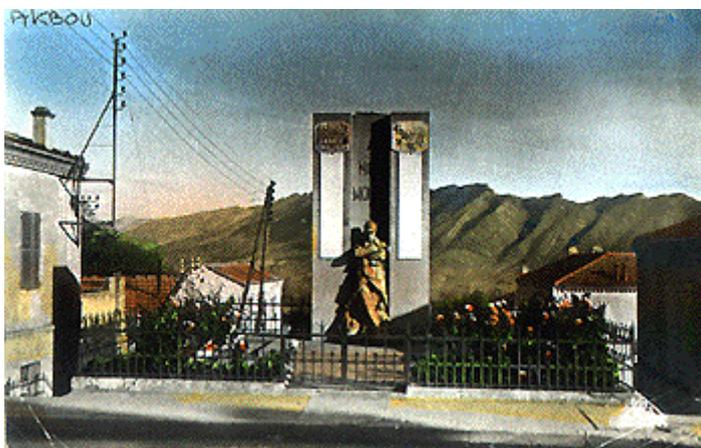
Cliquez SVP sur ce lien pour l'intégralité de l'article : <http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k57895509/f112.image>



Il y eut aussi cela le 22 Mars 1956 à SEDDOUK où 22 Musulmans ont été égorgés par

le FLN et exposés sur la route.

Le village de **SEDDOUK** n'avait pas de Monument aux morts, mais comptait de nombreux Anciens Combattants Kabyles. Parmi ces derniers Monsieur DJEBARI qui parcourait le village en proposant la *Dépêche de CONSTANTINE* ou le *Journal d'ALGER*. Il fut choisi pour participer au défilé d'un 14 juillet à PARIS.



■ ■ Le relevé n°57386 de la Commune mixte d'**AKBOU** mentionne **446 noms de soldats « Mort pour la France »** au titre de la guerre 1914/1918.

Un seul est natif de SEDDOUK : **KHEMCHAM Mouloud (Mort en 1919)** - ■ ■

EPILOGUE SEDDOUK

Année 2010 = 35 000 habitants

Vallée de la Soummam : le fruit est très prisé; Les figes de Barbarie font leur apparition

On vient juste d'amorcer la troisième décade du mois de juillet et voilà les premières figes de barbarie (*Akermous*) qui arrivent déjà sur le marché.

Même encore vertes, c'est-à-dire cueillies précocement car la logique veut qu'elles soient jaunes montrant toute leur maturité pour qu'elles soient succulentes et savoureuses avec une pulpe fondante, on les trouve déjà à TAKRIETS, un village traversé par la RN 26, une route de vacanciers traversant beaucoup de villes du couloir de la SOUMMAM et desservant les stations balnéaires de BOUGIE et DJIDJELLI. Ce sont les jeunes habitués à s'installer sur les abords de cette route qui proposent ce fruit aux visiteurs et touristes passant en voitures.



Même si les quantités exposées sont infimes, se limitant à cinq récipients au maximum par endroits et vendues à un prix un peu plus cher que celui de l'année dernière, comme c'est la primeur, les vacanciers s'arrêtent pour acheter sans en marchander le prix. Ces enfants qui commercialisent la figue de barbarie et d'autres produits agricoles sur les accotements de la RN 26 sont des habitués des lieux, qu'ils occupent chaque année, à la même période. Ils savent commercer en ayant le sourire aux lèvres quand ils vantent la qualité du produit et son prix moins cher, défiant toute concurrence. Ils forment des équipes, l'une cueille les fruits et les transporte jusqu'au lieu de la vente, et l'autre se charge de leur commercialisation. Ils se communiquent par téléphone. La figue de barbarie est très répandue dans la région de la haute vallée de la SOUMMAM, notamment dans la région d'ATH WAGHLIS qui la commercialise depuis la nuit des temps. Jadis, ils viennent à dos de mulets au marché de SEDDOUK où ils s'installent la proposant par sujet à 50 centimes qu'ils épluchent et offrent aux clients qui les mangent sur place. Ils vendent aussi par récipient plein. Depuis une dizaine d'années, les jeunes de TAKRIETS ont abandonné les marchés pour s'installer sur les accotements de la RN 26, près de chez eux, trouvant le créneau porteur...

Cliquez SVP sur ce lien pour lire la suite : <http://seddouk.over-blog.com/>



SEDDOUK

à notre époque...

Et si vous souhaitez en savoir plus, cliquez SVP, sur un de ces liens qui ont permis d'élaborer cette synthèse :

<http://encyclopedie-afn.org/>

http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/geo_0003-4010_1898_num_7_31_18092

http://alger-roi.fr/Alger/seddouk/textes/seddouk_afn33.htm

<https://www.youtube.com/watch?v=Q39TkK4ZgPA>

<http://www.weatheravenue.com/fr/africa/dz/bejaia/seddouk-photos.html>

<http://www.algerie-dz.com/forums/archive/index.php/t-91641.html> <http://www.etoilenordafricaine.com/index.php/ces-algeriens-nes/161-mohand-ameziane-el-haddad>

<https://remmm.revues.org/8514>

BONNE JOURNEE A TOUS

Jean-Claude ROSSO